

La Libia è intenzionata ad espellere gli immigrati presenti clandestinamente sul suo territorio. Tra questi ci sono anchemolti marocchini.

"le Reporter" (Maroc), 27 janvier 2008

Émigration illégale : Les Marocains dans le lot des expulsés de la Libye

par Mohamed Zainabi

LA Libye commence à mettre à exécution sa décision d'expulser tous les immigrés illégaux se trouvant sur son sol. « Les autorités ont décidé de commencer à rassembler immédiatement tous les étrangers vivant illégalement en Libye et à les expulser sur le champ », indique un communiqué de presse du gouvernement cité par l'agence de presse officielle libyenne Jana. Cette mesure concerne deux millions de personnes, selon l'Etat libyen. Le nombre de Marocains qui devrait être refoulé n'est pas encore connu.

Certains militants associatifs croient savoir ce nombre important, sans disposer de chiffres.

Khalil Jemmah, président de l'Association des familles et des amis des victimes de l'immigration clandestine (Afvic) rappelle que la Libye est devenue ces dernières années une véritable plaque tournante de migrants clandestins nationaux projetant de se rendre en Italie. Parmi eux, 763 ont été interceptés et emprisonnés par les autorités libyennes, avait révélé Nouzha Chekrouni, ex-ministre déléguée chargée des Marocains résidant à l'étranger, peu de temps avant la fin de son mandat. Ces migrants sont incarcérés avec de nombreux autres, venus de différents pays subsahariens, dans des conditions inhumaines, rappelle K. Jemmah. Ce dernier estime qu'il est préférable pour ces détenus qui sont constamment maltraités et vivent dans des conditions inhumaines de rentrer chez eux.

Encouragée par l'Union Européenne, Tripoli a commencé par expulser des immigrés clandestins subsahariens. Evoquant des raisons sécuritaires qui font allusion à la guerre anti-terroriste lancée contre les bastions d'Al Qaïda qui se développerait au Sahel, la Libye ne fait aucune distinction entre les migrants illégaux, les réfugiés et les demandeurs d'asile. C'est ce qui inquiète Amnesty International. L'organisation internationale de défense des droits humains vient de publier un communiqué pour tirer la sonnette d'alarme.

« La décision de la Libye d'expulser ses deux millions d'immigrants clandestins est contraire au droit international, une partie d'entre eux risquant d'être soumis à la torture une fois rapatriés », proteste Amnesty International. Et d'ajouter : « Nous invitons les autorités libyennes à ne pas mettre en oeuvre ce qui semble être une décision hâtive qui risquerait de bafouer les droits de, potentiellement, plusieurs centaines de milliers de personnes, y compris des femmes et des enfants ».

Tripoli fait la sourde oreille. Elle continue de détruire les logements et abris de fortune où vivent la plupart des clandestins pour les pousser à sortir de leur cachette. Des poursuites judiciaires et des amendes ont été également décidées contre quiconque cacherait ou hébergerait des sans-papiers.

http://www.lereporter.ma/article.php3?id_article=5631